



COMMUNIQUE

RECRUTEMENT DE 12 TECHNICIENS SIGNALISATION, ÉNERGIE & TÉLÉCOM, 11 CHEFS BRIGADE VOIE ET 01 TOPOGRAPHE

Dans le cadre de la convention de partenariat qui lie la société CAMRAIL à l'Institut de Formation Professionnelle aux métiers Ferroviaires en Afrique Centrale, IMEFAC, pour la formation de jeunes Camerounais aux métiers ferroviaires de base,

Les Directeurs Généraux de CAMRAIL et de l'IMEFAC, annoncent le lancement d'un concours pour le recrutement de douze (12) Techniciens Signalisation, Energie et Télécom ; Onze (11) Chefs Brigade de Voie et Un (01) Topographe selon les modalités ci-après :

I. INSCRIPTION AU CONCOURS :

L'inscription au concours se fait à l'une des adresses suivantes : www.imefac.com ou www.camrail.net au plus tard le **8 octobre 2021**.

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions ci-après :

- **Technicien Signalisation, Energie et Télécom** : Agé entre 20 – 30 ans, Titulaire d'un BAC F2, F3, F5, BT, BP en Electronique, en Electrotechnique ou en Froid et Climatisation ou de tout autre Diplôme reconnu équivalent ;
- **Chef Brigade Voie** : Agé entre 20 – 30 ans, Titulaire d'un BAC F4 ou d'un BT en Génie Civil ou de tout autre Diplôme reconnu équivalent.
- **Topographe** : Agé entre 20 – 30 ans, Titulaire d'un BP ou d'un BT en Topographie ou de tout autre Diplôme reconnu équivalent.

Chaque candidat devra choisir un métier et un centre d'examen.

II. DATE ET LIEUX DU CONCOURS :

Le concours aura lieu le samedi 30 octobre 2021 à 7h30 dans les centres d'examen suivants :

- **Douala** : Siège IMEFAC face Centre médical CAMRAIL à Bassa
- **Yaoundé** : Ecole publique d'Etoa-Meki
- **Ngaoundéré** : Enieg bilingue de Ngaoundéré.

III. CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Pièces à fournir lors de l'inscription en ligne (Sous format PDF ou JPEG) :

1. Une photocopie certifiée conforme du diplôme requis datant de moins de trois (03) mois ;
2. Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
3. Une photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité ;
4. Un curriculum vitae portant l'adresse complète / numéro de téléphone du candidat ;
5. Un reçu de versement des frais d'inscription au concours, d'un montant de **13 000 francs CFA** (Treize mille francs CFA). Cette somme représente 50% du coût total de **26 000 francs CFA** (Vingt-six mille), dont la partie restante est subventionnée par CAMRAIL ;
Numéro de compte Société Générale Cameroun : CM21 10003 02500 06251087599
Titulaire du compte : Institut de Formation Professionnelle aux métiers Ferroviaires en Afrique Centrale

N.B : Les frais de concours sont non remboursables.

IV. LES ETAPES DU CONCOURS :

Le concours se déroulera en trois étapes :

- Les épreuves écrites
- Les visites médicales
- Les tests psychotechniques.

V. LES EPREUVES ECRITES :

Les épreuves porteront sur les matières ci-après :

Métier	Matières	Note Elimatoire
Technicien Signalisation, Energie & Télécom	Culture Générale	< 08/20
	Epreuve professionnelle de spécialité	< 08/20
	Mathématiques	< 08/20
Chef Brigade Voie	Culture Générale	< 08/20
	Epreuve professionnelle de spécialité	< 08/20
	Mathématiques	< 08/20
Topographe	Culture Générale	< 08/20
	Epreuve professionnelle de spécialité	< 08/20
	Mathématiques	< 08/20

Les candidats se présenteront 30 minutes avant l'heure de la première épreuve devant les salles d'examen munis de la Carte Nationale d'Identité et du reçu de versement des frais d'inscription. Ils ne devront avoir sur eux aucun document. Les feuilles de composition et de brouillon leur seront remises en salle.

La moyenne d'admission à l'issue des épreuves écrites est supérieure ou égale à 12/20 et sans note éliminatoire.

VI. LES VISITES MEDICALES ET LES TESTS PSYCHOTECHNIQUES :

§

Seuls les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites seront convoqués pour passer les visites médicales et les tests psychotechniques.

Les résultats des admissibilités et définitifs du concours et la date de démarrage de la formation seront diffusés sur les sites www.imefac.com et www.camrail.net. Cette diffusion seule faisant foi.

Les candidats déclarés définitivement admis devront s'inscrire à l'Institut de Formation Professionnelle aux métiers Ferroviaires en Afrique Centrale moyennant paiement des frais de formation qui seront communiqués ultérieurement et dont la moitié sera prise en charge par CAMRAIL.


Le Directeur de l'IMEFAC


Le Directeur Général de CAMRAIL


DIRECTEUR GENERAL
CAMRAIL
Pascal MINY